

## Séance ordinaire du 8 août 2022

**Trois conseillers étant en vacances et Martin Nadon, le maire ayant été déclaré positif à la COVID-19, il n'a pas été possible d'obtenir le quorum à la date prévue, c'est-à-dire le 1<sup>er</sup> août. La rencontre a donc été remise au 8 août.**

D'entrée de jeu, le maire a souligné le succès de la fête des Piedmontais qui a eu lieu le 6 août. Il a tenu à remercier toutes les personnes qui ont participé à faire de l'événement une réussite. La fête est de plus en plus axée sur les enfants et ce n'est pas un hasard : de nombreuses jeunes familles se sont installées sur le territoire dans les dernières années. On prévoit déjà l'édition 2023.

Le maire a également annoncé que le règlement d'emprunt concernant le prolongement de l'aqueduc et de l'égout sur la 117 Nord est annulé. L'évaluation des coûts à 1,4 million aurait été irréaliste. Les propriétaires du secteur seront rencontrés et une nouvelle mouture du règlement devrait être soumise à la population d'ici la fin de l'année ou le début de la prochaine.

### Phase en construction du projet Le Nordais

La Municipalité a fait cesser les travaux et des discussions sont menées afin d'apporter des améliorations. Considérant les vacances de la

construction, aucune rencontre n'a pu être tenue, mais les pourparlers reprendront sous peu.

### Développement immobilier à Sainte-Adèle

Un projet immobilier du nom de « La forêt des 4 versants » est actuellement en construction sur le territoire de Sainte-Adèle. Il est prévu d'y construire environ 145 résidences. Ce projet inquiète grandement le maire, comme bien des citoyens de Piedmont. La raison en est que l'accès routier à ce nouveau domaine de Sainte-Adèle débouche sur le chemin de la Montagne à Piedmont.

Ce chemin montre déjà les limites de sa capacité maximale, principalement l'hiver en fin de journée, les skieurs au mont Olympia devant l'emprunter. Des problèmes de bouchons sont régulièrement le lot des citoyens.

Le maire a précisé qu'il n'est pas légal d'empêcher la ville de Sainte-Adèle de faire déboucher son chemin sur le chemin de la Montagne. Toutefois, des discussions sont tenues et le maire a mentionné la grande ouverture de Sainte-Adèle à ce sujet.

Une étude d'impact sur la circulation sera par ailleurs réalisée et payée par la Municipalité. Le promoteur a déjà présenté celle qu'il a commandée, mais le maire de Piedmont préfère faire faire la nôtre.

### Centre de la petite enfance (CPE) de la Vallée

Lors d'une séance précédente, le maire avait spécifié que le Conseil allait devoir se pencher sur le don de terrain qui avait été adopté à l'unanimité par le Conseil précédent, ouvrant la porte à un changement de localisation pour la future installation.

Le CPE de la Vallée a été rencontré et s'est vu offrir un autre terrain. Toutefois, vu l'état d'avancement des démarches, il a été décidé que l'emplacement demeurerait le même. On s'assurera toutefois que l'accès routier à l'installation ne débouche pas sur la rue Dupuis, mais bien sur le stationnement qui se trouve de l'autre côté de la gare.

### Postes à pourvoir

La Municipalité est à la recherche d'un trésorier ou d'une trésorière. Le maire a lancé l'appel à toute personne possédant au minimum un niveau collégial en administration ou une expérience pertinente en comptabilité.

### Centième anniversaire

La Municipalité recevra un financement de 100 000 \$ pour son centième anniversaire, financement ayant été annoncé par Marguerite Blais, députée de Prévost.

### Supplément au loyer

Piedmont a adhéré au programme de supplément au loyer. Le maire a

toutefois spécifié qu'il est peu probable que des cas se présentent sur le territoire.

### Réfection des routes et pavage 2022

Un contrat de près de 380 000 \$ a été octroyé. Des travaux auront lieu près de l'hôtel de Ville sur la rue Principale, sur la rue des Cormiers et à certains endroits spécifiques et ponctuels.

Les dépôts de garantie de 5000 \$ et moins qui sont effectués par des citoyens effectuant des travaux pourront désormais être directement remboursés par l'administration, sans passer par une résolution du Conseil.

### Dérécho de mai 2022

Une demande d'aide financière sera effectuée et plusieurs contrats qui ont été passés de gré à gré dans l'urgence ont été approuvés, soit 18 942,15 \$ et 17 246,28 \$ pour le ramassage des arbres et des branches, 60 000 \$ pour l'émondage et 16 349,45 \$ pour le transport vers le site d'enfouissement. Ce sont ces derniers contrats qui feront l'objet d'une demande d'aide financière auprès de la sécurité publique.

La firme Équipe Laurence a été autorisée à déposer une demande d'aide financière pour des travaux de voirie admissibles sur les rues suivantes : chemin Avila, chemin du Moulin et chemin de la Montagne.

### Travaux de réfection du ponton chemin Avila

Les délais prévus à l'appel d'offres étant échus, la compagnie Équipe Laurence a été mandatée pour demander une prolongation de la subvention visant les travaux.

### Jardin communautaire

Le jardin communautaire sera déménagé au parc Gilbert-Aubin. Une clôture devra y être installée et un contrat de gré à gré pour une somme de 29 319,18 \$ a été approuvé pour ce faire.

### Questions des citoyens

**Affichage du poste de directeur général** – On s'inquiète de la courte durée d'affichage, particulièrement pendant la période de vacances. On demande s'il a été affiché sur le site de la Municipalité. Le maire indique qu'il a été affiché dans tous les

médiums habituels et que plusieurs candidatures ont été reçues.

**Centenaire** – Un contrat a été donné à madame Paquin, peintre, au montant de 4000 \$, sans avoir de détails, sans appel à tous et sans appel d'offres. Une citoyenne demande un suivi sur ce dossier. On a dit qu'il y aurait d'autres œuvres d'art, mais il n'y a pas eu de suivi.

Le Maire a rencontré madame Bard, en charge de l'événement, et lui fait entièrement confiance pour le 100<sup>e</sup>. On demande, vu que l'artiste n'est pas Piedmontaise, si nous n'aurions pas dû demander des offres de manière ouverte et penser à encourager des talents qui demeurent sur le territoire. Le tout demeure en suspens.

**Stationnement interdit dans les rues** – Que peut-on faire quand il y a de la visite et qu'on manque de place? Le maire souligne que cet aspect sera regardé. Si les voitures ne nuisent pas à la circulation, on s'interroge sur le bien-fondé de cette règle qui est appliquée sur l'ensemble du territoire.

Un citoyen s'inquiète du projet de Géolagon dont on parle comme étant à venir sur le territoire de Sainte-Adèle. Le maire a spécifié qu'aucun projet de cet acabit n'a encore été soumis à la ville de Sainte-Adèle. Toutefois, cela demeure préoccupant et Sainte-Adèle aurait déjà promis que le chemin d'accès ne passerait pas par Piedmont si jamais tel projet venait à voir le jour.

Le projet du Nordais, arrêté par la Municipalité, aurait causé des déversements d'eau importants chez des citoyens. Un de ces derniers a demandé l'aide de la Municipalité. Le maire invite le citoyen à communiquer avec le promoteur, mais le citoyen mentionne qu'il est injoignable.

Une citoyenne s'inquiète du fait que les aînés de Piedmont doivent être placés dans des zones éloignées faute de service. Le maire spécifie qu'un projet de résidence privée pour aînés a été soumis et est en cours d'évaluation. Un suivi sera effectué sous peu à ce sujet.



**En cette saison estivale, encourageons l'achat local et nos entreprises d'ici!**

**Allons découvrir ou redécouvrir la région des Laurentides!**

**Marie-Hélène Gaudreau**  
 députée de  
 LAURENTIDES-LABELLE

1 844 750-1650 | MH.Gaudreau@parl.gc.ca

@MHGaudreauBQ



Nous sommes les experts de l'hyperlocal

**Annoncez**  
 dans les journaux  
 communautaires!

AMECQ  
 ASSOCIATION DES MÉTIERS ET  
 COMMERCE DES CITOYENS